

économiques qui revêtent dans le tiers-monde un caractère endémique, la volonté d'adhérer aux principes et aux institutions démocratiques et, enfin, le désir d'offrir à leurs populations et sociétés un degré de développement satisfaisant. Les politiques intégrationnistes s'expriment de diverses manières au sein de notre Communauté des Caraïbes, dont le sort dépend de la perception que les membres ont de leurs intérêts nationaux. L'influence que nous exerçons au sein d'organismes multilatéraux, et en particulier aux Nations-Unies, et les niveaux auxquels il nous est donné d'intervenir nous permettent de dépasser le cadre restreint de nos petits pays et ce faisant, de tirer de notre appartenance à ces instances un profit maximal (y compris sur le plan bilatéral). Nous avons cherché à diversifier et à élargir le contexte de nos relations bilatérales en vue d'améliorer notre accès aux marchés et de combler d'autres besoins en matière de développement, dans le respect du principe des rapports internationaux de bon voisinage, et ce en dépit des contraintes financières auxquelles nous nous heurtons fréquemment.

On peut penser que la configuration géopolitique du Bassin des Caraïbes ne changera guère d'ici l'an 2000. Il faut espérer cependant que la crise qui menace actuellement l'Amérique centrale et qui pourrait provoquer tensions et instabilité dans la région des Caraïbes sera réglée pacifiquement d'ici là. Même lorsque l'on sait que la crise centraméricaine a des origines socio-économiques, nul ne peut ignorer les complications attribuables au jeu des superpuissances dans la région. On ne peut pas ignorer non plus la façon dont ce conflit gêne l'élaboration et la mise en oeuvre de la politique étrangère des États du Bassin des Caraïbes qui, du fait de la position stratégique qu'ils occupent, prennent aux yeux des puissances extérieures une importance accrue. Il ne faut pas oublier non plus la proximité de Cuba, un voisin qui se distingue par son idéologie et son organisation, et qui nous fait craindre l'infiltration communiste. L'instabilité politique de certains États insulaires et territoires des Caraïbes, ainsi que la dépendance générale à l'égard des métropoles extérieures constituent autant de caractéristiques inéluctables de notre environnement géopolitique, qui ont une incidence sur nos politiques.

Même si d'aucuns sont extrêmement inquiets de la facilité avec laquelle des mercenaires, des groupes rebelles aidés par l'extérieur ou des groupes dissidents réussissent à saboter ou à renverser les gouvernements de petits États, il existe d'autres facteurs qui menacent notre sécurité. Finie l'époque où l'on pouvait dire sans risque de se tromper : "Voilà quelque chose qui ne pourrait jamais se produire dans les Caraïbes du Commonwealth."

Pourtant, les économies de nos pays sont trop fragiles pour que nous puissions nous permettre les forces, le matériel et les installations militaires qu'il nous faudrait pour parer efficacement aux menaces que nous pressentons. Dans ces circonstances, la notion de coopération régionale en matière de sécurité est de nature à satisfaire certains intérêts et besoins. L'abus et le trafic illicite de drogues nous causent d'autres problèmes de sécurité, qui revêtent un caractère